



Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine

Sommaire, décembre 2020

Vie de l'Église.....	2
Mesures sanitaires	2
Prochaines rencontres.....	2
Offrande de l'Épiphanie	3
Retour sur l'Assemblée de l'Union.....	3
Actualités	5
Avent et Noël.....	5
D'autres supports vous attendent !	5
Plateforme de dons en ligne pour les paroisses	6
Catéchisme	6
Vivre l'Église dispersée	6
Idées cadeaux pour vos conseillers ou vos bénévoles	6
Élections au conseil presbytéral en 2021	7
Installation d'une sculpture représentant Albert Schweitzer	7
Vie dans les paroisses et les secteurs.....	7
Déclaration de vacances de postes	7
Informations administratives et financières	8
Evolution du traitement des absences pour maladie des pasteurs et autres ministres.....	8
Quote-part de la taxe d'habitation à la charge des pasteurs.....	8
Parution	9
Positions luthériennes.....	9
Annonces.....	9
Fermeture pendant les fêtes.....	9

Vie de l'Église

Mesures sanitaires

Nouvelle jauge pour les cultes

L'UEPAL a pris connaissance du décret n°2020-1505 du 2 décembre 2020 qui précise les règles d'accueil de public dans les lieux de cultes.

Ainsi, dès aujourd'hui et jusqu'au 15 décembre, la jauge de présence dans les édifices du culte est remplacée par des mesures de distanciation physique. Elle prévoit, pour l'organisation des cérémonies :

- de laisser libre deux sièges entre chaque personne ou entité familiale partageant le même domicile
- de n'occuper qu'une rangée sur deux

Cette mesure vaut pour toutes les cérémonies religieuses, funérailles comprises.

Autres mesures barrière à respecter :

- Le port du masque par les membres de l'assemblée, y compris pendant les chants
- Distanciation physique lors de la circulation dans l'église
- Distance de 4m entre célébrant et l'assemblée, dès lors qu'il ôte son masque.
- Gel hydroalcoolique à disposition, aération des locaux, nettoyage et désinfection en fonction de la durée entre deux célébrations

Réunion des conseils presbytéraux

Les conseils presbytéraux peuvent fonctionner en présentiel sous deux conditions :

- considérer que la réunion est nécessaire et ne peut être reportée
- disposer d'un local permettant aux participants de respecter strictement le protocole sanitaire

Tenue du catéchisme durant le confinement

La Préfecture, en réponse à la question du catéchisme précise que jusqu'au 15 décembre il n'est pas autorisé dans les Etablissements recevant du public.

L'ouverture des lieux de cultes

Celle-ci reste autorisée sans précision de durée ou de plage horaire. Etant donné que des personnes peuvent s'y recueillir, le contexte tendu en matière de sécurité anti-terroriste doit nous conduire à informer les forces de l'ordre des conditions d'ouverture des lieux de culte.

- ⇒ **Retrouvez les dernières recommandations pour les paroisses** sur le site dédié aux acteurs de l'UEPAL : <https://acteurs.uepal.fr/uepal/actualites/mesures-sanitaires>
Nous mettons à jour au fur et à mesure que les infos nous sont transmises.

Prochaines rencontres

Le rappel des temps forts de la vie de l'Église est une invitation à porter ces rencontres dans votre prière d'intercession.

30 janvier	Assemblée générale de la Fédération protestante de France (en visio)
20 mars	Consistoire supérieur
21-22 mars	Pastorale réformée à Storckensohn
31 mai	Pastorale générale à Monswiller
5 juin	Synode de l'EPRAL à Strasbourg
3-4 juillet	Assemblée de l'Union

Offrande de Noël

L'offrande est affectée aux projets de solidarité, elle sera reversée à la Sémis.

Il vous appartient de choisir le culte du 24 ou du 25 décembre.

Cette offrande est à verser à l'ESP. Merci pour votre soutien.

Offrande de l'Épiphanie

L'offrande, affectée au fonds des vocations, est à prévoir pour l'un des dimanches de janvier ; elle est à verser dès que possible.

Dans le souci d'accompagner les vocations au ministère pastoral, l'UEPAL, en partenariat avec le Chapitre de Saint-Thomas, dispose désormais d'un « **Fonds des vocations** ». Ce fonds permet de soutenir les étudiants de la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg, qui s'orientent vers le ministère pastoral, dans la poursuite de leurs études – soit d'emblée, soit dans le cadre d'une reconversion professionnelle. En effet, de plus en plus d'étudiants doivent faire face à des difficultés financières : les soutenir, c'est leur permettre d'achever leurs études dans de meilleures conditions.

La collecte de l'Épiphanie est désormais affectée à ce « Fonds des vocations ». Merci à vous qui portez le souci de l'Église et du témoignage de l'Évangile.

Cette offrande est à verser à l'ESP. Merci pour votre soutien.

Retour sur l'Assemblée de l'Union

La diversité des ministères

L'Assemblée de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL) s'est réunie samedi 14 novembre par visioconférence autour du thème de la diversification des ministères.

Les mutations dans lesquelles sont engagées les Eglises depuis plusieurs années se traduisent aussi en termes de ministères. Si traditionnellement l'Eglise a longtemps distingué deux groupes – les pasteurs et les laïques – un nouveau corps de ministres vient à présent les compléter.

Plusieurs nouveaux ministères se sont en effet développés ces dernières années : **Aumôniers (en milieu sanitaire et médico-social, dans les prisons, aux armées, dans les lycées et universités, ...), diacres (en service social), prédicateurs·trices laïques, assistant·es pastoraux, animateurs·trices communautaires (musicien·nes d'Eglise, animateurs·trices jeunesse...), évangélistes, ...** Le rayonnement de l'Eglise est l'affaire de tous.

Pour accompagner ce changement et susciter de nouvelles vocations, l'UEPAL a défini un cadre en adoptant un texte d'orientation relatif aux nouveaux ministères lors de l'Assemblée de l'Union en mai 2019. L'Assemblée du 14 novembre 2020 a validé les modalités de mise en œuvre concrète de ces nouveaux ministères et leur articulation respective. Cette redistribution des rôles se fonde sur l'attachement des Eglises protestantes au sacerdoce universel, mais également sur les missions « que Dieu confie à son Eglise », selon la terminologie des textes de la Communion des Eglises Protestantes en Europe (CEPE) :

- Célébrer et rendre grâce (Leiturgia)
- Rassembler et édifier la communauté (Koinonia)
- Servir afin de donner corps à l'Amour de Dieu (Diaconia)
- Annoncer et témoigner l'Évangile, en dialogue avec notre temps (Martyria – Kerygma)

Les pasteur·es portent le « ministère de la Parole et des sacrements », un ministère d'unité qui se situe au carrefour de ces quatre missions ; ils sont reconnus et ordonnés par l'Union. Les autres ministères ont une mission particulière ; ils sont reconnus par l'Union.

Ces ministères particuliers s'exercent en lien avec les pasteur·es et selon les situations, sous leur responsabilité ou celle, ou d'un·e autre référent.

Afin de veiller à la qualité de leur formation et à une cohérence ecclésiologique, quatre commissions différentes ont pour l'instant la charge de discerner ces ministères et de valider les compétences des personnes

concernées, selon leur domaine : la Commission Des Ministères (CDM) pour les pasteur-es, le jury du service des prédicateurs-trices laïques, le Groupe d'Examen des candidatures de l'Aumônerie des Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux (AESMS), ainsi qu'une commission diaconale qui va être créée.

[Cette nouvelle organisation des ministères est résumée par quelques schémas simples.](#)

Dans la continuité de la validation de ce règlement, l'Assemblée a également validé une [mise à jour du texte instituant la Commission des Ministères de l'UEPAL et les modalités de délivrance du Certificat d'Aptitude aux Fonctions Pastorales](#). Elle a élu trois nouveaux membres de cette Commission :

- Pasteur Amaury Charras, pasteur à Illkirch-Graffenstaden (Inspection luthérienne de Dorlisheim)
- Dr Claire Lauffenburger, (Consistoire réformé de Strasbourg)
- M. Jean-Pierre Michel, Eckwersheim (Inspection luthérienne de Brumath)

Les autres membres de la commission sont les suivants :

- Mme Michèle Elles, Strasbourg (Inspection luthérienne de Strasbourg), présidente de la commission
- Pasteure Anne-Sophie Hahn, pasteure à Barr (Inspection luthérienne de Dorlisheim) et vice-présidente de la commission
- M. Daniel Burgmeier, Horbourg-Wihr (Inspection luthérienne de Colmar)
- Pasteur Michel Heinrich, pasteur à Molsheim (Inspection luthérienne de Dorlisheim)
- Professeure Régine Hunziker-Rodewald, à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg
- Mme Martine Lorber, Otterstahl (Inspection luthérienne de Bouxwiller)

Consistoire Supérieur : 14 novembre, en ligne

La rencontre s'étant déroulée en ligne en raison du contexte sanitaire, vous pouvez [visionner le Message de Christian Albecker au Consistoire Supérieur ici](#).

M. Christian Lutz, a été accueilli comme nouveau Député Laïque de l'Inspection de Dorlisheim. M. le Professeur Daniel Gerber, Délégué de la Faculté de Théologie Protestante, a été renouvelé dans son mandat. Après un débat autour du message du président, un temps a été consacré au rapport d'activités du Chapitre de Saint-Thomas présenté par son directeur, Marc Urban.

Synode de l'EPRAL, 14 novembre, en ligne

Les membres du Synode ont été invités à un temps de mise en perspective théologique de leur vécu d'Église durant le confinement, avec en introduction une [méditation de Samuel Amedro sur les 7 défis capitaux pour l'Église sur le web](#).

Les membres du Consistoire supérieur les ont ensuite rejoints pour assister à l'[intervention de Fritz Lienhard](#) : « Église confinée, un défi théologique », à revoir également.

Actualités

Avent et Noël

Des supports de communication à votre disposition

Un signet

Le service de l'Aumônerie des Etablissements de Santé et Médico-sociaux met à votre disposition son traditionnel signet. 10.000 exemplaires sont imprimés et seront disponibles à l'accueil du siège de l'UEPAL au courant de la semaine : à commander avant de vous déplacer*. Également disponible [ici](#) pour téléchargement en PDF pour un envoi par mail par exemple.



Un dépliant « Noël à la maison »

Grâce à l'aide d'une équipe, nous mettons à votre disposition des dépliants à offrir à vos paroissiens par mail ou en boîtes aux lettres. 10.000 exemplaires sont imprimés et seront disponibles à l'accueil du siège de l'UEPAL au courant de la semaine : à commander avant de vous déplacer*. Également disponible [ici](#) pour téléchargement en PDF pour un envoi par mail.

Il est également possible de personnaliser ce dépliant en le modifiant sur canva.com, plateforme gratuite de mise en page. [Lien ici](#). Il suffit de s'inscrire une fois et ce sera à vous de jouer.

Avent : pour habiter ce temps d'attente !

Sur le même modèle, l'équipe pastorale colmarienne partage avec vous son dépliant pour l'Avent. Une petite contribution sous la forme d'un premier, puis de deux autres flyers pour rythmer notre marche vers Noël, fête d'un accomplissement et d'un commencement. Quelques chants qui portent notre foi, des pistes pour un cheminement intérieur et avec d'autres, des prières et gestes concrets pour habiter un Avent si particulier. [PDF à télécharger ici](#).

Les paroisses qui ont Publisher peuvent le personnaliser en demandant le fichier à Marc Fritsch : inspection.colmar@uepal.fr

Une carte pour personnes isolées

Une carte qui s'adresse à ceux pour qui cette période est difficile. Elle renvoie au signet de l'AESMS. Les PDF avec ou sans texte sont téléchargeables [ici](#).

D'autres supports vous attendent !

- Plans de lectures bibliques
- Ce que nous croyons
- Eglise et handicap mental
- Elections des CP
- Ressources

Ces supports ont été rassemblés et conditionnés par **Inspections/consistoires/paroisses**.

***Une permanence est assurée à l'Accueil. Les paquets peuvent être récupérés uniquement sur RDV, du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h. Les collectes groupées seront appréciées.**

Plateforme de dons en ligne pour les paroisses

Chaque paroisse dispose d'une possibilité de dons en ligne grâce à une plateforme gérée par l'ESP. Les dons perçus transitent par l'ESP et sont intégralement reversés à chaque paroisse.

Les liens vers ces plateformes de dons sont renseignés sur chaque page paroisse sur le site www.uepal.fr et visibles avec un bouton « Donnez ». Vous pouvez intégrer ce lien dans vos propres supports de communication (site internet, page Facebook, newsletter, etc.).

Nous restons à votre disposition si vous avez besoin d'aide : service-financier@uepal.fr

Catéchisme

La série catéchétique « Mandafirman » sur Youtube

Nous en avons parlé le mois dernier.

On nous annonce à l'instant que ce mercredi 9 décembre, toutes les fiches pédagogiques de la saga 1 pour le catéchisme par Vidéo « Mandafirman » seront disponibles sur [Point kt](#) (avec les vidéos).

Vivre l'Eglise dispersée

Nous mettons à jour régulièrement une recension des cultes en ligne proposés par les paroisses pendant le confinement pour vivre la foi : <https://www.uepal.fr/celebrations-en-ligne/>

Idées cadeaux pour vos conseillers ou vos bénévoles

Coup de cœur de la médiathèque protestante

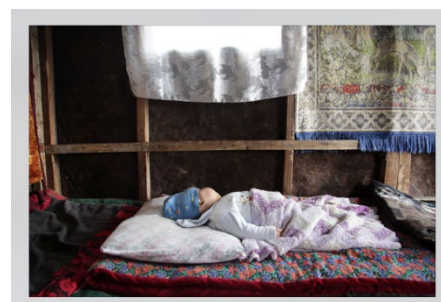
Nativité, album de photographies de Christine Preiss, éditions Comme un jardin bien arrosé 2019

Prises lors de ses voyages dans le Haut-Atlas marocain ou dans les montagnes du Tadjikistan en Asie centrale, les photos de Christine Preiss offrent une splendide méditation autour des textes de la Nativité tels qu'ils sont racontés dans les évangiles. Marie ressemble vraiment à une jeune-fille orientale, la crèche à un véritable campement de fortune ! Le nourrisson qui sommeille a été photographié dans un campement de bergers et le couple traversant un col avec un âne a réellement été surpris par l'arrivée précoce de l'hiver dans le Haut-Atlas marocain.

Feuillez quelques pages de l'album : <http://christinepreiss.fr/fr/portfolio-43397-0-40-nativite.html>

A l'occasion de ce Noël 2020, Christine Preiss propose un prix attractif : 10 € l'ouvrage au lieu de 18 €, à condition d'en acheter dix.

Contact : Christine Preiss, christinepreiss7@gmail.com



Élections au conseil presbytéral en 2021

7 et 14 février 2021

ou à défaut tout le mois de février en particulier en raison d'organisation sectorielle.

Un rétro planning présentant le travail pour la préparation de ces élections triennales, étapes par étapes est disponible :

<http://acteurs.uepal.fr/uepal/actualites/memo-pour-les-elections>

Pour toute question concernant les élections de conseillers presbytéraux votre interlocutrice :

Alla Burgun, 03 88 25 90 72 – alla.burgun@uepal.fr



Installation d'une sculpture représentant Albert Schweitzer

A Strasbourg, place Saint-Thomas

Le projet de création d'une sculpture représentant Albert Schweitzer, installée à Strasbourg place Saint-Thomas, poursuit son cours. Malgré les restrictions de déplacement pour l'artiste suisse, Simone Mayor a pu se rendre à la fonderie à Crest (26) pour la deuxième phase de création.

Petit à petit, Albert Schweitzer prend forme entre ses mains avant de venir s'installer à Strasbourg au courant du printemps. Assis sur un rebord de la fontaine qui borde la place, il rappellera aux passants l'importance du Respect de la Vie... Un mot d'ordre qui garde toute sa pertinence aujourd'hui.

Si vous souhaitez participer à la création de cette œuvre, vous trouverez toutes les informations [ici](#) sur le site de l'UEPAL, ou encore en téléchargeant [le dépliant là](#).

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez marc.seiwert@uepal.fr



Vie dans les paroisses et les secteurs

Déclaration de vacances de postes

Ministères en paroisse ou sectoriels

Inspection de Bouxwiller

- Consistoire de Bouxwiller (Kirrwiller)

Consistoire réformé de Bischwiller

- Colombages – Aumônerie Hôpital de Wissembourg (Seebach)

Consistoire réformé de Metz

- Ensemble Rives de Moselle (Amnéville, Hagondange / Maizières-lès-Metz)
- Moselle Sud

Ministères spécialisés

- Aumônerie des Lycées de Colmar et environs (Ensisheim)

Postes hors Bureau des Cultes :

- CEEFFE : Pasteur de l'Église protestante francophone de Washington, DC
- DEFAP : Secrétaire exécutif à l'Animation France
- FLM : Secrétaire exécutif pour la jeunesse
- FPF : Aumônier national(e) des établissements pénitentiaires (candidature à envoyer à la FPF avant le 18 décembre 2020)

Candidatures

Les candidatures sont à adresser au président du Conseil de l'Union par l'intermédiaire du président de consistoire réformé ou de l'inspecteur-riche ecclésiastique concerné par le poste visé (ou du responsable de service pour l'AESMS). La déclaration de candidature est assortie d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation fondée sur le projet de paroisse/secteur/poste, ainsi que sur le cahier des charges ou la lettre de mission (documents disponibles à la Direction des Ressources Humaines sur simple demande).

Lorsque la décision du Conseil restreint est favorable, la candidature est transmise et l'ensemble de ces documents servent de base aux entretiens.

Renseignements : Josiane Acker, 03 88 25 90 08 - josiane.acker@uepal.fr

Vacance pastorale dans un secteur ou une paroisse

Lorsqu'un secteur ou une paroisse connaît une vacance pastorale, il/elle contacte l'Inspecteur-riche ecclésiastique ou le-a Président-e du Consistoire réformé afin d'engager avec lui-elle la réflexion sur l'avenir, dans le cadre d'un projet de secteur ou d'un projet paroissial articulé avec le projet du secteur ou du Consistoire. À l'issue de ce travail, le dossier est transmis par la voie institutionnelle (Président-e de Consistoire, Inspecteur-riche ecclésiastique) au Conseil de l'Union en vue d'une déclaration de vacance (pour l'EPRAL : après validation du Conseil synodal).

Informations administratives et financières

Evolution du traitement des absences pour maladie des pasteurs et autres ministres

(Règlement Vivre en Eglise) (texte validé par le Conseil de l'Union du 1^{er} décembre 2020)

Lorsqu'un ministre est en arrêt maladie, ce dernier transmet sans délai à la DRH, par mail ou par voie postale, son avis d'arrêt de travail.

Il prévient son/sa président/e de consistoire et/ou son inspecteur/trice ecclésiastique.

La DRH informe, par mail, le/la président/e ou vice-président/e du ou des Conseils presbytéraux, le/la président/e du Consistoire et l'inspecteur/trice ecclésiastique de l'absence du ministre.

A la fin du congé de maladie, le ministre a l'obligation d'informer la DRH s'il est prolongé ou s'il a pu reprendre ses fonctions.

La DRH communique l'information, par mail, au/ à la président/e ou vice-président/e du ou des Conseils presbytéraux, au/à la président/e du Consistoire et à l'inspecteur/trice ecclésiastique.

La DRH enregistre les absences dans un tableau récapitulatif qui est transmis en début de chaque mois au Bureau des Cultes pour autorisation.

Quote-part de la taxe d'habitation à la charge des pasteurs

Rappel. Compte tenu de l'évolution en cours concernant la taxe d'habitation, le conseil de l'Union a décidé de maintenir inchangée en 2020 la quote-part à la charge des pasteurs à 315 €.

La redevance télévision (dont le recouvrement est adossé à celui de la taxe d'habitation) reste entièrement à la charge du pasteur.

Parution

Positions luthériennes

Sommaire du n° 2020/4

- Thomas KAUFMANN, Les écrits de Luther en 1520
- Matthieu ARNOLD, Les « grands écrits réformateurs » de 1520 : une théologie de la liberté chrétienne
- Hans-Christoph ASKANI, Penser la liberté autrement. La Liberté du chrétien de Martin Luther relecture d'un livre surprenant
- Marc LIENHARD, Du chantier historique à l'engagement aujourd'hui
- Marc VIAL, Kénose et Trinité : la contribution de Wolfhart Pannenberg
- Matthieu ARNOLD, Quelques ouvrages récents relatifs à Martin Luther et à la Réformation (XXXI)

Revue trimestrielle à commander auprès du siège : 16 rue Chauchat - 75009 Paris

Rédactrice en chef : Mme Madeleine Wieger

Prix de ce numéro : 10 € (franco France 12 €, franco étranger 15 €).

Annonces

Fermeture pendant les fêtes

L'Accueil et la plupart des services sont fermés du 24 décembre 12h et réouvriront le 4 janvier.